

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DES SERVICES MINIERS » en abrégé « ISM »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan koumassi  
remblais non loin de la pharmacie du canal, Lot 1281, Ilot  
91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DES SERVICES  
MINIERS » en abrégé « ISM »

Objet : - Toutes prestations minières  
- Campagne géologique  
- Géochimie sol  
- Toutes opérations d'explorations et d'  
exploitation minière  
- Toutes opérations de collecte, de stockage et  
de commercialisation locales ou/ et à l'export de  
minéraux, de terre rares et de métaux  
- Toutes opérations d'achat, vente, exportation  
et importation d'or brut et de diamant brut.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan koumassi remblais non loin de la pharmacie du canal, Lot 1281, Ilot 91

Dirigeant(s) M ADOU KOUASSI CARLOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08952 du 25/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72452/GTCA/RC/2024 du 25/11/2024

